



PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche 20 octobre 2024 à 8h30 Hémicycle du Conseil Départemental

- I.- **Appels des délégués.**
- II.- **Mot de bienvenue du Président du Conseil Départemental.**
- III.- **Mot de bienvenue du Maire de Mamoudzou.**
- IV.- **Accueil des personnalités et ouverture de l'AG par le Président de la Ligue.**
- V.- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Sportive 2023-2024 du 21 avril 2024**
- VI.- **Bilan de la mandature 2021-2024 du Comité de Direction.**
- VII.- **Interventions des partenaires institutionnels.**
 - ° Profession Sport et Loisirs Mayotte.
 - ° Comité Régional Olympique et Sportif de Mayotte.
 - ° Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.
 - ° Conseil Départemental de Mayotte.
 - ° Préfecture de Mayotte.
- VIII.- **Election du Comité de Direction (Assemblée Générale Extraordinaire)**
 - ° Présentation Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
 - ° Intervention Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.
 - ° Désignations des scrutateurs volontaires.
 - ° Présentation des candidats « listes et programmes ».
 - ° Vote à bulletins secrets.
 - ° Election des représentants aux Assemblées Fédérales
 - ° Proclamation des résultats de l'élection
- IX.- **Intervention du Président élu.**
- X.- **Questions diverses.**
- XI.- **Clôture par le Président de la Ligue.**



L'an 2024 le 20 octobre 2024 à 8h30 à l'hémicycle Younassa BAMANA du Conseil Départemental de Mayotte, a eu lieu l'Assemblée Générale électorale de la Ligue Mahoraise de Football, sur une invitation du Président de la Ligue et son Comité de Direction.

I – Appel des délégués :

Après vérification de quorum, M. Maoulana OILI – Secrétaire Général de la Ligue Mahoraise de Football annonce que l'Assemblée Générale électorale peut se tenir. Les 2 conditions demandées pour atteindre le quorum étant bien vérifiées et atteintes :

- 1 – Au moins la moitié de voix présentes, soit 268 voix sur 536.
- 2 – Au moins 1/3 (33%) de clubs présents, soit 42 Clubs présents sur 126.

Emergement :

Membres de comité directeur :

PRESENTS		PRESENTS
MOHAMED BOINARIZIKI		SIDI MOUKOU MAHAMOUD
HAMADA-HAMIDOU SIDI		ABDELKADER BACO MOUSSA
MAOULANA OILI		ATTOUMANI SELEMANI
OMAR EL-WADOUD ABDOURAHAMANE		MOHAMED DJANFAR
ANZIZI HAMOUZA BACAR		ISHAKA RACHID
SOULAIMANA YOUSOUFOU		ALI ANDY

ABSENTS EXCUSES		ABSENTS
JEAN PIERRE RIGANTE		ABOUDOU AOULADI
ABAINÉ ABDOUL KARIM		RICHEVILLE ROBERT
MARIAMA CHRISTIN		KAMARDINE AHMED
		CHEIK ANRIF HALIDI

Partenaires présents :

MERCI A NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PRIVÉS
- Mme Madeleine DELAPERRIERE – Directrice Déléguée Régionale - DRAJES Mayotte
- M. Madi VITA – Président du Comité Régionale Olympique et Sportif de Mayotte



CHAMPIONNAT REGIONAL 1

PRESENTS		ABSENTS
<i>A.J.M JUMEAUX</i>	<i>DIABLES NOIRS</i>	/
<i>A.S.C. DE KAWENI</i>	<i>F.C. DE MTSAPERRE</i>	
<i>A.J. KANI KELI</i>	<i>F.M.J. VAHIBE</i>	
<i>A.S.J HANDREMA</i>	<i>FOUDRE 2000</i>	
<i>A.S ROSADOR</i>	<i>U.C.S. DE SADA</i>	
<i>BANDRELE F.C</i>	<i>U.S KAVANI</i>	

CHAMPIONNAT REGIONAL 2

PRESENTS		ABSENTS
<i>A.S.C ABEILLES</i>	<i>A.S. SADA</i>	<i>CHOUNGUI F.C.</i>
<i>A.C.S.J MLIHA</i>	<i>F.C MAJICAVO</i>	<i>F.C DE DEMBENI</i>
<i>A.J M TSAHARA</i>	<i>F.C. SOHOA</i>	/
<i>ENFANTS DE MAYOTTE</i>	<i>TCHANGA F.C</i>	
<i>ESPERANCE ILONI</i>	<i>U.S.C.E.P ANTEOU</i>	

CHAMPIONNAT REGIONAL 3 POULE NORD

PRESENTS		ABSENTS
<i>A.S.C.J ALAKARABU</i>	<i>F.C. SHINGABWE</i>	<i>F.C. YLANG KOUNGOU</i>
<i>A.S. BANDRABOUA</i>	<i>F.C.O. DE TSINGONI</i>	<i>MTSAMBORO F.C.</i>
<i>ETINCELLES HAMJAGO</i>	<i>U.S.C. LABATTOIR</i>	/
<i>ESPOIR CLUB LONGONI</i>	<i>U.S.C.J. KOUNGOU</i>	
<i>F.C. LABATTOIR</i>	<i>U.S. MOMOJU</i>	

CHAMPIONNAT REGIONAL 3 POULE SUD

PRESENTS		ABSENTS
<i>A.S. KAHANI</i>	<i>F.C. KANI BE</i>	<i>V.S.S. HAGNOUNDROU</i>
<i>A.S. NEIGE</i>	<i>LANCE MISSILE</i>	/
<i>A.S.C.E.E NYAMBADAO</i>	<i>MIRACLE DU SUD</i>	
<i>F.C. CHICONI</i>	<i>PAMANDZI S.C.</i>	
<i>OLYMPIQUE MIRERENI</i>	<i>US BANDRELE</i>	
<i>V.C.O VAHIBE</i>		



CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE A

PRESENTS		ABSENTS
A.S. DE KAWENI		A.S.S. HIMIDIYA
ENFANT DU PORT		E.F. WANA SIMBA
ESPOIR MTSAPERRE		TORNADE CLUB
TREVANI S.C.		
U.S.C. KANAGANI		

CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE B

PRESENTS		ABSENTS
A.S.C. WAHADI		MTSANGA 2000
A.J. BOUYOUNI		U.S. D'ACOUA
NDREMA CLUB		U.S. MTSANGAMBOUA
RACINE DU NORS		
VOULVAVI SPORT		

CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE C

PRESENTS		ABSENTS
A.S.O. ESPOIR CHICONI	F.C. BAMBO	A.S. ONGOJOU
A.S.S.O CLUB MIRERENI	R.C. DE BARAKANI	
PAPILLON D'HONNEUR	U.S.J TSARARNO	
FLAMME HAJANGOUA	U.S. OUANGANI	
FEU DU CENTRE		

CHAMPIONNAT REGIONAL 4 POULE D

PRESENTS		ABSENTS
A.S.C.E. MIRERENI	A.S. TOUR EIFFEL	C.J MRONABEJA
A.S.J. MOINTRINDRI	RC TSIMKOURA	F.C PASSI M'BOUNI
E.F. PAPILLON BLEU	U.S. MTSAMOUDOU	MAHARAVOU F.C.
CS MRAMADOUDOU		

Membres du Comité de Direction et Clubs absents :

Conformément aux dispositions de règlement intérieur « *annexe III-4 Amendes* », les clubs et membres de comité directeur absents à l'assemblée générale **sont infligés d'une amende de 50 €.**



CHAMPIONNAT REGIONAL 1 ENTREPRISE

PRESENTS		ABSENTS
A.S.S. CUISIBAINS	A.S. EMCA	MAIRIE MAMOUDZOU
ENTENTE CPSM	A.S.C.G. SODIFRAM	A.S.C. PREFEDUC
A.S. MLEZI MAORE	O.G.C.TILT SOS	A.S. COLAS
MAIRIE BANDRABOUA		A.S.C. EDM
		MAYOTTE AIR SERVICE

CHAMPIONNAT REGIONAL 2 ENTREPRISE

PRESENTS		ABSENTS
A.S. DEPARTEMENT		A.S.C. SMAE MAYOTTE
A.S MAIRIE DEMBENI		A.S. CAR CENTRE
A.S.C TAMADJEMA VCB		MAIRIE MTSANGAMOUI
		A.S. POLICE MAYOTTE
		C.S.A. RSMA COMBANI
		F.C. BACO FILS ET CO

CHAMPIONNATS FEMININS

PRESENTS		ABSENTS
AS JUMELLES	CLUB UNICORNIS	/
BANDRELE FT FEMININE	OLYMPIQUE SADA	
E.F FEMININ HAMJAGO	NINGA CLUB	
E.F DEVILS PAMANDZI		

ECOLES DE FOOTBALL

PRESENTS		ABSENTS
E.F. AV DE TSARARANO	E.F. DE KAWENI	A.S.P.T.T. MAYOTTE
E.F. DE PASSAMAINTY	ETOILE HAPANDZO	E.F. DES CHAMPIONS
E.F. JEUNESSES DU SUD	MAKOULATSA F.C.	E.F. DU NORD
E.F. LES PETITS BLEUS	ARANTABE F.C.	E.F. WOINA BETRATRA
MLIHA FOOT ACADEMY		LA CITE D'OR BODJONI

Avant le mot de bienvenue du Président BOINARIZIKI, Aurélien TIMBA ELOMBO, le Directeur Général de la Ligue a invité l'Assemblée à observer la traditionnelle minute de silence en l'honneur de celles et ceux qui se sont endormis éternellement. Une pensée particulière pour Jean-Claude NOUVOU qui fût un grand bâtisseur du sport et du Football Mahorais.



II – Mot de bienvenue du Maire de Mamoudzou :

M. Ridjali TOIYIFOU, Adjoint au Maire Chargé du Développement de l'Excellence Sportive et de la Vie Associative devait accueillir l'assemblée et dire le mot d'accueil. Malheureusement, un empêchement de dernière minute n'a pas permis sa présence. Il a donc tenu à adresser ses salutations et une Assemblée Générale Elective apaisée à tous les Acteurs.

III – Ouverture par le Président de la Ligue :

Le Président Mohamed BOINARIZIKI a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue et à toute l'assemblée. Il a ensuite remercié le Conseil Départemental pour le prêt des installations avant de donner la parole au Directeur Général des Services Aurélien TIMBA ELOMBO pour le déroulement des travaux.

IV. – Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Sportive 2023-2024 du 21 avril 2024 :

Le procès-verbal de l'Assemblée Sportive 2023-2024 du 21 avril 2024, n'a pas été soumis à l'approbation des Délégué.e.s. Le point sera remis à l'ordre du jour lors de la prochaine Assemblée Générale de Ligue.

V.- Bilan de la mandature 2021-2024 du Comité de Direction.

Le bilan de mandature du Comité de Direction sortant devait être présenté par M. Le Secrétaire Général de la Ligue Maoulana OILI. M. Le Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales a cependant proposé que ce bilan ne soit pas présenté. L'idée était d'éviter un prolongement de campagne et réduire le temps de parole du Président de la Ligue, candidat à sa propre succession.

VI.- Interventions des partenaires institutionnels.

° Comité Régional Olympique et Sportif de Mayotte.

M. Madi VITA, le Président du CROS Mayotte, a exprimé sa satisfaction d'assister à l'Assemblée Générale de la Ligue. Il a ensuite rappelé que la Ligue de Football est de loin la 1^{ère} en termes de nombre de licencié. Le Président a rappelé la place importante du CROS dans notre mouvement sportif. Il a ensuite souhaité une belle Assemblée Générale à tous les Acteurs présents

° Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport.

Mme Madeleine DELAPERRIERE, Directrice de la DRAJES, a remercié le Président de la Ligue pour son invitation à cette Assemblée lors de laquelle, elle représentait non seulement la DRAJES, mais également la Préfecture de Mayotte 'l'Etat'. Mme la Directrice a rappelé les actions et les dispositifs d'aides existants à la DRAJES pour accompagner nos Clubs. Elle a conclu son propos en rappelant à l'assemblée que la DRAJES est là pour accompagner et soutenir les Clubs. Nous ne devons pas hésiter à la solliciter.



VII.- Election du Comité de Direction mandature 2024-2028 (Assemblée Générale Extraordinaire) :

Pour entrer dans l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Directeur Général Aurélien TIMBA ELOMBO a demandé au Président sortant et les membres de bureau qui l'accompagnaient de se retirer et laisser la place à la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales.

Rappel :

L'appel à candidature a été lancé le 02 mai 2024 pour une élection prévue le 20 octobre 2024.

Pour une élection en toute transparence et dans le respect des textes et vigueur, une Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales a travaillé conformément aux Règlements Généraux de la F.F.F et aux statuts et règlements e la Ligue Mahoraise de Football

Après études des deux candidatures reçues, la CRSOE a donné avis défavorable pour l'une et avis favorable pour l'autre. Les conclusions de la CRSOE ont été présentées aux clubs via des PV de réunion.

° Présentation des Membres Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

Le Directeur a présenté les membres de la CRSOE puis a donné la parole au président qui a présenté rapidement les travaux de la Commission avant de se mettre en place pour le déroulement des élections.

- **Président : M. Madi VITA**
- **Vice-Président : M. Assani SELEMANI.**
- **Secrétaire Général : M. Salime MDERE.**
- **Secrétaire Général adjoint : M. Saïd OMAR.**
- **Membre : M. Chafion NOURDINE.**
- **Membre : M. Antoine MOHAMED.**
- **Membre : M. Black ATTOUMANI ABDULLAH. 'Absent le jour de l'élection'**

° Intervention Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales

Le Président Madi VITA a souhaité que l'élection se déroule dans le calme. Il a également rappelé que sa commission a l'habitude d'organiser les élections et qu'elles se sont toujours bien déroulées.

° Désignations des scrutateurs volontaires.

Avant le début des opérations, le Directeur a procédé à la désignation des scrutateurs volontaires pour surveiller et assister la CRSOE dans sa mission tout en sécurisant le déroulement de l'élection.

Un grand merci aux deux scrutateurs volontaires ci-dessous qui ont pris part à l'élection

- **Mme Chamssane BACAR - Auditrice libre licenciée à l'US KAVANI,**
- **M. Fayize-Dine MADI - Délégué de l'AS PAPILLON D'HONNEUR**

Le Directeur Général a rappelé le règlement et les points importants avant de commencer les votes



° Présentation des candidats

MEMBRES DE LA LISTE DE M. MOHAMED BOINARIZIKI :

	NOMS	PRENOMS	N° LICENCE F.F.F.
<u>Président</u> N°1	BOINARIZIKI	Mohamed	2 546 840 570
<u>Président Délégué</u> N°2	YOUSSOUFOU	Soulaïmana	2 546 883 903
<u>Secrétaire Général</u> N°3	OILI	Maoulana	2 547 563 947
<u>Trésorier Général</u> N°4	OUSSENI	Hassani Kambi	2 547 136 653
<u>Arbitre</u> N°5	SIDI MOUKOU	Mahamoud	2 547 934 684
<u>Educateur</u> N°6	ABDALLAH	Abdoul Ghanyou	2 546 842 998
<u>Femme</u> N°7	CHRISTIN	Mariama	2 547 181 714
<u>Médecin</u> N°8	ABAINÉ	Abdoul Karim	2 547 576 787
<u>N°9</u>	ABDOURAHAMANE	Omar Elwadoud	2 547 178 120
<u>N°10</u>	DJANFAR	Mohamed	2 546 845 291
<u>N°11</u>	NOUDJOU MOUDDINE	El Akmi	2 545 574 162
<u>N°12</u>	HAMOUZA BACAR	Anzizi	2 546 843 702
<u>N°13</u>	BOINAMANI	Bachirou	2 546 845 545
<u>N°14</u>	SIDI	Hamada-Hamidou	2 546 842 105
<u>N°15</u>	SELEMANI	Attoumani	2 547 033 755
<u>N°16</u>	ISSOUFI	Anrifina	2 547 547 152
<u>N°17</u>	TOILIBOU	Said Ali	2 547 846 688
<u>N°18</u>	MADI	Issouf	2 546 858 289
<u>N°19</u>	ANDY	Ali	2 548 269 954



° Vote à bulletins secrets.

Une organisation a été mise en place pour que tout se passe dans les meilleures conditions et en toute transparence. La répartition des délégués, les badges avec nombre de voix, l'emplacement des urnes et la zone de dépouillement devant l'Assemblée toute entière pour éviter les contestations.

Sous le contrôle de la CRSOE et de l'assemblée, les votes à bulletins secrets et le dépouillement se sont déroulés en toute clarté et transparence. Les votes ont été effectués par bureau de vote. Les Clubs ont été appelés un par un pour voter devant tout le monde. Un isolement était présent à l'extérieur de l'hémicycle.

Pour précision, les Clubs présents représentaient 432 voix. Le calcul s'est donc fait sur ce chiffre.

Après dépouillement de tous les bureaux de votes devant l'assemblée et les vérifications d'usage, M. le Président de la CRSOE Madi VITA a proclamé les résultats suivants :

Mohamed BOINARIZIKI : 334 Voix sur 432 voix, soit 77% des suffrages exprimés

La liste conduite par le candidat Mohamed BOINARIZIKI est élue à 77% des voix pour 4 ans.

La parole est donnée au nouveau Président élu pour quelques mots suite à sa réélection. Le Président adresse des remerciements à l'assemblée et à la CRSOE, aux Partenaires, puis appelle tous les acteurs du Football Mahorais à se réunir et travailler ensemble pour le développement de notre sport.

° Election de la délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales

Après la proclamation des résultats et le mot du Président nouvellement élu, Le Directeur Général a au vote des Délégués.es de Clubs, le choix des représentants de la Ligue aux assemblées Fédérales

Au poste de Président de la Ligue Mahoraise de Football,

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F.
<u>Titulaire</u>	BOINARIZIKI	Mohamed	2 546 840 570
<u>Suppléant</u>	HAMOUBA BACAR	Anzizi	2 546 843 702

Au poste de Président délégué de la Ligue Mahoraise de Football,

	NOM	PRENOM	N° LICENCE F.F.F.
<u>Titulaire</u>	YOUSSOUFOU	Soulaïmana	2 546 883 903
<u>Suppléant</u>	SIDI	Hamada-Hamidou	2 546 842 105

Contre : NEANT	Abstention : NEANT	Pour : UNANIMITE
-----------------------	---------------------------	-------------------------

La délégation de la Ligue pour les Assemblées Fédérales est élue à l'unanimité par l'Assemblée



VIII- Clôture par le Président de la Ligue.

Le Président de la Ligue a clôturé la séance en remerciant l'assemblée, le Conseil Départemental, la Commune de Mamoudzou, les partenaires, les agents et toutes les personnes qui s'investissent au quotidien pour notre Football. Le Président réaffirme comme il l'a fait durant les précédentes mandatures, sa volonté d'unir les forces vives du Football Mahorais pour un Football sain et fort.

Nous devons travailler ensemble pour continuer à faire grandir notre Football et notre Ligue.

Le Président et son CODIR nouvellement élu souhaitent une bonne fin de saison à tous

Ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions compétentes dans le respect des articles R.141 & Suivant du code du sport à compter du lendemain de la première date de publication ou notification officielle.

Le Président

Le Secrétaire Général

M. Mohamed BOINARIZIKI

M. Maoulana OILI.